

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 24846

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SUPER COCKTAIL RESTO » en abrégé «SC-RESTO » Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON CITE ABDOULAYE DIALLO, VILLA 87, 21 BP 3220 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SUPER COCKTAIL RESTO » en abrégé «SC-RESTO ».

Objet: La gestion des cantines, Le service traiteur, Les cocktails, La distribution collective, La Restauration collective, La Restauration rapide, La Vente de produits maraicher et de produits alimentaires de distribution, La Vente et fabrication d'aliments Bio, La Maitrise de cérémonie, L'Organisation de Séminaires, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - YOPOUGON CITE ABDOULAYE DIALLO, VILLA 87, 21 BP 3220 ABIDJAN 21

GERANT: Monsieur N'GOU OKAUGNY YANNICK ANICET.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13848 du 24/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10699 du 24/05/2016

